

Date : 09/04/2014

Auteur : Yann Guénéguou

Mettre les voiles ? Le BA-ba du plaisancier

Où et comment acquérir un bateau. L'entretenir ? Reste-t-il de la place pour l'accueillir dans un port ? Erwan Saillour a opté pour le port du Château. Il habite sur son bateau.



Erwan Saillour apprécie la liberté que procure un bateau et l'entraide du monde de la mer.

En ce jeudi soir, Erwan Saillour gare son véhicule sur le port, à proximité du quai Tabarly. Il travaille dans le bâtiment à Plouescat, la journée est finie. Direction une passerelle du port du château. Pour une petite sortie en mer ? Du tout. Le (presque) quarantenaire rentre en fait chez lui. « *Mon bateau,*

a Évaluation du site

Le site Internet de l'hebdomadaire régional Côté Brest diffuse des articles concernant l'actualité locale de la ville de Brest et de ses environs.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 12

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

c'est ma maison », confirme-t-il. Masema 3, voilier de 11,40 m hors tout et 3,60 m de large est amarré là, à un ponton. Une cabine à l'avant (où dort Gurvan, son fils de dix ans), une autre à l'arrière, une salle de bain/WC, la petite cuisine en L et le carré.

Un choix de vie

« Vivre ici est un choix. J'ai acheté ce bateau en 2008. Au départ, je fréquentais le port du Moulin blanc, en saisonnier. Mais très vite, en avril 2009, j'ai eu une place au port du château. C'est pratique. Le centre est tout proche, je peux aller à pied place de la Liberté, au Vauban. »

Erwan Saillour écoute beaucoup de musique. Et n'a pas de téléviseur. Ça aussi, c'est un choix.

« Les films, nous les regardons sur l'ordinateur. Et nous choisissons nos émissions. » La vie sur un bateau ? « Comparable à la vie dans une maison. Nous sommes un peu plus à l'étroit. Pour le ménage, on se plie... L'hiver est un peu plus long, avec la nuit qui tombe tôt. Quand il pleut, nous restons enfermés. Comme on le fait dans une maison quand il fait mauvais dehors ! Cette année, nous avons été ballottés par les tempêtes successives. Les amarres et les bouts ont souffert. Mais, les beaux jours vont arriver, nous allons vivre davantage sur le pont, croiser plus de gens sur les pontons, échanger. Nous avons tous la même passion de la voile. Et ce monde est celui de l'entraide. »

Erwan Saillour attend avec impatience le moment où il pourra larguer les amarres. *« À Brest, nous sommes tout de suite dans le goulet (on gagne une heure de navigation) et nous pouvons mettre le cap aussi bien au sud qu'au nord. J'aime cette liberté, ces grands espaces, le silence, loin des voitures et des klaxons. »*

Un conseil pour un néophyte qui, comme lui, voudrait aller voguer en presqu'île de Crozon ? *« Naviguer ne s'improvise pas. Cela demande des connaissances. »*

Les marinas de Brest ont leur amicale

L'association est un lieu incontournable pour les plaisanciers.



L'amicale des plaisanciers a son local sur le port du Moulin Blanc.

C'est une amicale. « *La convivialité est de mise dans notre association qui vise à fédérer tous ceux qui sont sur l'eau (pêcheurs, plaisanciers, à voile, au moteur)* », déclinent Richard Tanguy, le nouveau président, Jacques Bernicot, vice-président pour le Moulin blanc et Jean-Pierre Gourio, son alter ego pour le Château. L'Amicale des plaisanciers des marinas de Brest (qui existe depuis une trentaine d'années) compte 300 à 350 adhérents et tisse un lien entre les propriétaires de bateaux. Grâce à son local sur le port du Moulin Blanc, mais aussi à sa newsletter *Le pennou pell* (quatre fois par an), sa page facebook. « *Nous organisons également des sorties groupées en mer, des rencontres à terre, des conférences (la prochaine (1), ce samedi 12 avril, à 15 h). Nous proposons une entraide entre les membres. Notre rôle est aussi d'informer : nous avons des représentants dans les différentes instances, comme l'Union nationale des associations de navigateurs (Unan), la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF), Nautisme en Finistère...* » Parmi les autres services, une aide à la navigation : marées, météo, lecture de cartes marines... « *Nous avons un partenariat avec le Club nautique de la Marine nationale pour des formations. Nous sommes l'interface entre les plaisanciers et les gestionnaires.* »

> Amicale des plaisanciers des marinas de Brest, 247 rue Eugène-Bérest, port du Moulin Blanc. Adhésion : 25 euros.
Permanence : vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.
Courriel : apmb.brest@free.fr
Page Facebook : [cliquer ICI](#).

(1) Samedi 12 avril, à 15 h, à la capitainerie du port du Moulin Blanc, conférence Expérience de navigation : tours du monde en voilier, animée par Françoise et Jean-Claude Haroutel, plaisanciers au port du Château.

Inscription obligatoire sur <http://brestnautiquemarine.fr> avant vendredi 11 avril, 19 h.

Pratique Ce qu'il faut savoir pour débiter

- Quel bateau ?

Le choix d'un bateau dépend de plusieurs critères. Quelques questions sont à étudier avant toute acquisition. La première est celle du programme de navigation : à quel usage l'embarcation est-elle destinée ? dans quelle zone de navigation va-t-elle être utilisée ? pour des départs à la journée ou pour plusieurs jours ? pour une navigation en solitaire ou en famille ?... « *Attention, posséder un bateau demande d'avoir du temps pour en profiter* », prévient François Corre, directeur des marinas de Brest.

Autre question importante à solutionner avant l'achat : les conditions de stockage du bateau : à la maison ou dans un port ? Et enfin, comme pour tout, le budget est une donnée incontournable. Lorsque l'on débute, se tourner vers l'occasion peut être judicieux. Attention toutefois à obtenir toutes les garanties nécessaires.

- Quel prix ?

Il n'y a pas de limite ! Et au prix d'achat viendront s'ajouter les frais d'assurance, de stockage (voir page suivante les tarifs dans les ports de Brest) et d'entretien (comptez 10 % du prix d'achat par an). « *Il est important d'avoir de bonnes notions pour réaliser soi-même les réparations (notamment au niveau du moteur), conseille Erwan Saillour : les tarifs, dans la plaisance, sont élevés. Et lorsqu'on se trouve en pleine mer, un réparateur sera rarement à vos côtés dans les cinq minutes de l'appel.* »

- La location donne l'avantage de ne payer que pour les temps réels d'utilisation, d'éviter les frais de stockage et de réparation. Plusieurs professionnels la proposent à Brest. À partir de 150 euros la demi-journée pour un bateau week-end.

- Se former : apprendre à naviguer

Expérience indispensable

On ne s'aventure pas en mer sans avoir acquis une bonne expérience de la navigation pour pouvoir être autonome. Des clubs nautiques proposent des cours adultes en voile habitable (par exemple la société des régates brestoises). On peut démarrer en douceur le week-end par du dériveur ou du catamaran. Le Centre nautique brestois orientera les personnes intéressées vers les prestataires. Un bon plan pour se forger un bon bagage : être engagé comme équipier sur les bateaux qui participent aux dizaines d'événements nautiques brestois. Des bourses aux équipiers sont régulièrement proposées. Le Groupement des croiseurs d'Iroise peut assurer la mise en relation.

Centre nautique brestois, port du Moulin Blanc : 02 98 34 64 64.

Groupement des croiseurs d'Iroise : 02 98 02 35 20.

- Le permis bateau : pour les engins à moteur

Il n'y a pas de permis nécessaire pour naviguer sur un voilier. Il est en revanche demandé pour conduire des engins motorisés. Le permis bateau de plaisance option côtière (un QCM théorique et une partie pratique) permet de naviguer jusqu'à 6 milles d'un abri (environ 12 km). Pour aller au-delà, il faut obtenir l'extension hauturière (examen théorique). La formation se fait auprès d'un organisme agréé. Le permis est valable à vie. La formation à l'option côtière revient entre 400 et 700 euros (auxquels il faut ajouter 108 euros pour l'inscription à l'examen et la délivrance du permis), l'extension hauturière revient entre 250 et 600 euros, selon les organismes de formation.

Bateau école Brest : 09 72 35 39 63.

Usam voile: 02 98 02 36 73.

Locamarine : 02 98 87 95 95.

MPT Pen ar Créac'h : 02 98 02 29 75.

Bateau école Côte des légendes : 06 71 92 20 97.

Club nautique de la Marine (pour ses adhérents) : 02 98 22 10 68.